

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le 13/3/2026

ID : 084-218401487-20260304-D03_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VILLES-SUR-AUZON

SEANCE DU 4 MARS 2026

Date de convocation : 25/02/2026	L'an deux mille vingt-six le mercredi quatre mars à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire. Etaient présents : Frédéric ROUET, Suzy MACHUROT, Gérard BOURGEOIS, Marylène JEAN Philippe SAINT CLAIR SPROUL BOLTON, Ghyslaine JAUMOTTE, Bertrand CROSET, Florent LAZARE, Fabien JEAN, Magali LORENZI, Serge GAGNAIRE, Isabelle FABRE, Marine BLAISE Procurations : Etaient absents : Jean-Marie TORELLI, Cécile DE LUCA Secrétaire : Suzy MACHUROT,
Membres :	
En exercice : 15	
Présents : 13	
Votants : 13	
N° 3	

N°3 – Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025 – BUDGET PRINCIPAL.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2025.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2025

Considérant le déficit d'investissement de l'exercice 2025

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESULTAT DE CLOTURE	RESTES A REALISER 2025	SOLDES DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 13 030,14 €		- 175 876,46 €	- 188 906,60 €	847 800,00 € 260 000,00 €	- 587 800,00 €	- 776 706,60 €
FONCT	1 144 950,43 €	41 230,14 €	62 144,22 €	1 178 894,65 €			1 165 864,51 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le

ID : 084-218401487-20260304-D03_2026-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	1 165 864,51 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	776 706,60 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	389 157,91 €
Total affecté au c/1068 :	776 706,60 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE 001 DEPENSES	188 906,60 €
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE 001 RECETTES	- €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La Secrétaire de Séance
Suzy MACHUROT



Copie certifiée conforme,
Le Maire,
Frédéric ROUET

